Les CPE sont des interlocutrices privilégiées des élèves, elles assurent l'accueil au quotidien des jeunes et leurs suivis sur le plan éducatif et scolaire.
Elles travaillent en collaboration avec tous les adultes : équipes de direction , équipes pédagogiques, équipes médico-sociales, psyEN et les parents

Elles approfondissent la connaissance globale de l'élève et des classes grâce à leur écoute. Elles accompagnent l'élève dans ses démarches et le suivent dans son cursus personnel et scolaire, elles participent à diverses commissions notamment aux conseils de classes

Collège PAUL ELUARD
Rue Léo Lagrange
91700
Sainte-Geneviève-des-Bois

01.60.15.34.88
0911042n@ac-versailles.fr

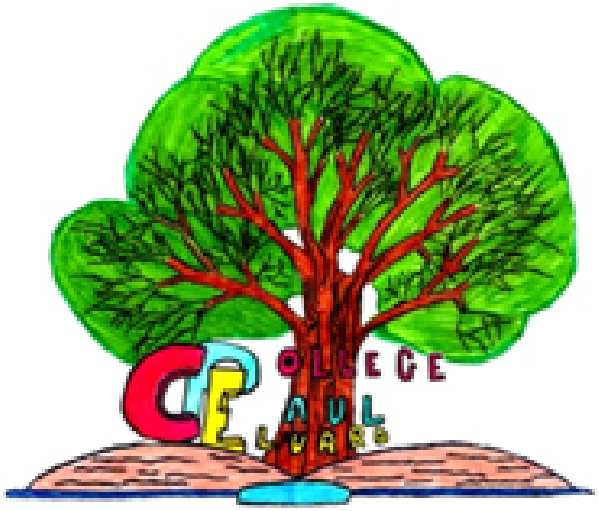

Les conseillères principales d'éducation

Suivi des élèves

Les CPE contrôlent les absences et les retards des élèves et assurent un suivi avec différents partenaires (professeurs, assistante sociale, PsyEN, infirmière scolaire...)

Les CPE participent et veillent à l'encadrement des élèves en dehors des temps de cours dans le respect du règlement intérieur (récréations, intercours, demi-pension,)

Les CPE et l'équipe vie scolaire assurent ensemble l'accueil quotidien des élèves (informations générales, aménagements d'emploi du temps, études, foyer, demi-pension, écoute, dialogue...).

Animation Educative

Les CPE travaillent en étroite collaboration avec tous les personnels de l'établissement notamment l'équipe de direction et les professeurs principaux.
Aussi avec des partenaires extérieurs (Municipalités, organismes de prévention, associations locales, réussite éducative...)

Les CPE sont actrices de la <u>formation citoyenne</u> et de la <u>vie socio-éducative</u>

Elles participent :
-A la préparation et à l'organisation des élections des délégués ainsi qu'à leurs formations
-A l'animation des réunions et des instances (Conseil de la Vie Collégienne, Comité d' Éducation à la Santé et à la Citoyenneté,...)
-A la mise en œuvre des droits et obligations des élèves .
-A la vie associative (Foyer Socio-Educatif...)

Elles favorisent l'<u>expression collective et individuelle</u> des élèves et les aident à s'impliquer dans <u>divers projets</u> : lutte contre le harcèlement, contre les discriminations, solidarité, égalité filles/garçons...

L'équipe vie scolaire

Les CPE sont responsables et animent le service vie scolaire dont la composition peut varier d'un établissement à l'autre :

<u>- Assistants d'éducation (AED)</u>
En charge de la sécurité et du suivi des élèves.

<u>- Assistants pédagogiques (AP)</u>
Accompagne les élèves sur le plan pédagogique en dehors de la classe

<u>- Agents prévention sécurité (APS)</u>
Rôle de prévention et d'éducation auprès des élèves, contribue à prévenir et à gérer les situations de tensions

<u>- Accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH)</u>